

Editorial

Sommaire

Tout en images

2

Zoom

3-5

- Réorganisation associative
- AFOREX
- Mouvement du Personnel

Dossier

6-7

Présentation du Pôle Logement

Thema

8-9

Service Logement :
un service de plus de 20 ans

Nos métiers

10-11

Interview croisée : conseillères en Economie
Sociale et Familiale et une assistante sociale

Portrait

12-13

M. RISS, trésorier AAJB

Vie des Etablissements

14-20

ITEP Vallée de l'Odon	14
SESSAD Vallée de l'Odon	15
Service de médiation familiale	16
Secteur Insertion - SeSAME	17
Secteur Insertion - Ateliers Formation	18
Secteur Insertion - CHRIS Fil d'Ariane	19
Secteur Insertion - SIAO 14	19
EHPAD ND Charité	20



C'est avec émotion que je rédige ce dernier éditorial.

Voilà déjà 8 ans que j'occupe la fonction de Directeur Général de l'Association des Amis de Jean Bosco et je tiens à dire que ce fut une belle aventure professionnelle et humaine.

En 8 ans l'association a augmenté son activité de 57 %, son nombre de salariés de 21 % et son budget de 25 %.

En 8 ans nous avons pu signer un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, nous avons pu faire sortir de terre une nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée, nous avons eu le plaisir d'accueillir les collègues de l'association du Clos Saint-Joseph, nous avons proposé de nouvelles réponses (Enquêtes Sociales, Placement Educatif A Domicile, Logement d'abord, Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile, Plateforme d'Intervention Précoce Spécialisée, Dispositif ITEP, etc.) et nous avons consolidé nos implantations territoriales sur Vire et Falaise.

En 8 ans nous avons fait évoluer notre organisation pour aboutir aujourd'hui à la création de deux secteurs.

Ces chiffres témoignent de la vitalité de l'AAJB mais ne disent rien de l'essentiel. L'essentiel c'est le travail que tout un chacun réalise au quotidien : soit auprès des personnes accompagnées, soit dans les services administratifs ou généraux. L'essentiel c'est qu'au-delà des contraintes, des aléas, des difficultés organisationnelles et relationnelles, nous avons, vous avez, toujours montré votre attachement aux valeurs de l'association : « *Tout ce qui concourt au développement de la personne et tout ce qui permet à chaque être humain d'exercer sa citoyenneté représente pour notre association les finalités qui la guident* »¹

AAJB Infos s'attache à mettre en valeur cet essentiel qui nous habite. Par la présentation des différents établissements et services qui composent l'association et leurs activités, par la présentation des métiers, le portrait des administrateurs.

L'essentiel c'est ce désir de faire mieux, non pas pour être le « meilleur », mais pour que dans notre professionnalisme et dans notre rapport à l'autre, on n'oublie jamais les raisons de notre présence et de notre rôle dans la société.

« *Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va* ».

Que cette belle phrase de Sénèque vous accompagne.

Très bonne continuation.

Bertrand HENRY, Directeur Général

¹ Projet Associatif de l'AAJB



75e ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT

Dans le cadre des célébrations, l'ITEP Vallée de l'Odon conjointement avec la Mairie de Baron sur Odon et le Comité de Jumelage, a accueilli mercredi 5 juin 2019, 80 véhicules militaires d'époque de l'Association MVT (Military Vehicle Trust).

A cette occasion, et afin de permettre aux jeunes et professionnels d'effectuer un petit tour dans le passé, le restaurant d'application s'est chargé de la confection du repas du midi ouvert aux habitants de Baron et aux adhérents du Comité de Jumelage, soit environ 400 convives.

Cette manifestation a été l'occasion pour les jeunes et les professionnels de célébrer la réconciliation, la paix et la liberté, qu'il convient de partager et de transmettre aux générations futures.

SIGNATURE DE CONVENTION avec la Mairie de Louvigny et le Centre d'Education Conductive de l'IME

L'IME LE PRIEURE, la direction des services départementaux de l'EDUCATION NATIONALE et la COMMUNE DE LOUVIGNY ont signé une convention pour la création à la prochaine rentrée scolaire dans les locaux de l'école primaire de Louvigny d'une **Unité d'Enseignement et d'Education Conductive (UEEC)** pour des enfants présentant une paralysie cérébrale, une déficience intellectuelle et des troubles sensoriels et moteurs. 6 enfants, âgés de 3 à 11 ans, y seront accompagnés selon la méthode de l'éducation conductive, une approche disciplinaire qui mobilise leurs ressources neuro-motrices, cognitives et sensorielles.



Anne-Paul Bouillard (Chef de service IME), Jocelyn Omnès (Directeur IME), Olivier Turban (Education Nationale), Aline Plessis (Espace Jeunesse Louvigny), François Van Rickstal (directeur Ecole primaire), Magalie Ruault (maire adjointe) et Patrick Ledoux (maire).

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DU POLE ASILE et LOGEMENT du SECTEUR INSERTION

Elle a eu lieu le vendredi 26 avril 2019, réunissant administrateurs, directeurs, salariés, partenaires et voisins.

Ce moment de convivialité a permis de présenter à tous, ces locaux spacieux, confortables, adaptés à l'accueil du public et les missions du Pôle. Désormais installé rue des Boutiques à Caen, dans des locaux de La Caennaise, les services compétent également s'inscrivent dans la vie du quartier.



Marc Longuet (1er vice-président AAJB), Laëtitia Lavie et Magali Lesueur, (respectivement directrice adjointe et directrice du Secteur Insertion).

ATELIER CREATION DE MEUBLES EN PALETTES du FOYER 3 A

Les palettes se transforment en établis, puis en meubles de jardin. Avec l'aide de l'Association *Art Itinérant*, des résidents se sont initiés à la création de mobilier à partir de ce matériau de récup'. Depuis, ils mettent en pratique leurs nouvelles compétences au sein du Foyer. Avec l'aide d'un bénévole, ils se sont équipés pour réaliser des ateliers autonomes sur le site. Les beaux jours reviennent, le jardin était le lieu idéal pour travailler le bois, d'autant plus que le potager retrouve ses jardiniers. C'est un espace d'expérimentation, de création qui génère de l'estime de soi et favorise le lien social. L'atelier palettes est à la disposition de tous pour réaliser, à la demande, meubles et accessoires.



Réorganisation associative

Depuis déjà près de deux ans, notre association s'est engagée dans une réorganisation. En effet, la diversité de nos missions et de nos activités nous oblige à repenser notre organisation dans un environnement de plus en plus évolutif.

Nous avons envisagé, dans un premier temps, de structurer notre association autour de 3 secteurs. Après réflexion et afin de pouvoir tendre vers un équilibre plus cohérent en terme de salaires et de budgets, tout en limitant l'impact économique de cette nécessaire réorganisation, il nous a semblé plus opportun de nous organiser autour de **2 secteurs** : le **Secteur Social** et le **Secteur Médico-Social**.

Le Secteur Social, dirigé par Monsieur Marc CAMPEGGI est composé du *Foyer Martin Luther King* (FMLK), du *Service d'Accompagnement de la Famille et de l'Enfant* (SAFE), du *Pôle Milieu Ouvert* (PMO), du *Pôle Urgence/Hébergement*, du *pôle Logement/Insertion/Asile*. **Il est mis en place depuis le 1^{er} juin 2019.**

Le Secteur Médico-Social dirigé par Madame Sandrine DÔ est composé de l'Etablissement d'Hébergement pour Personne Agées Dépen-

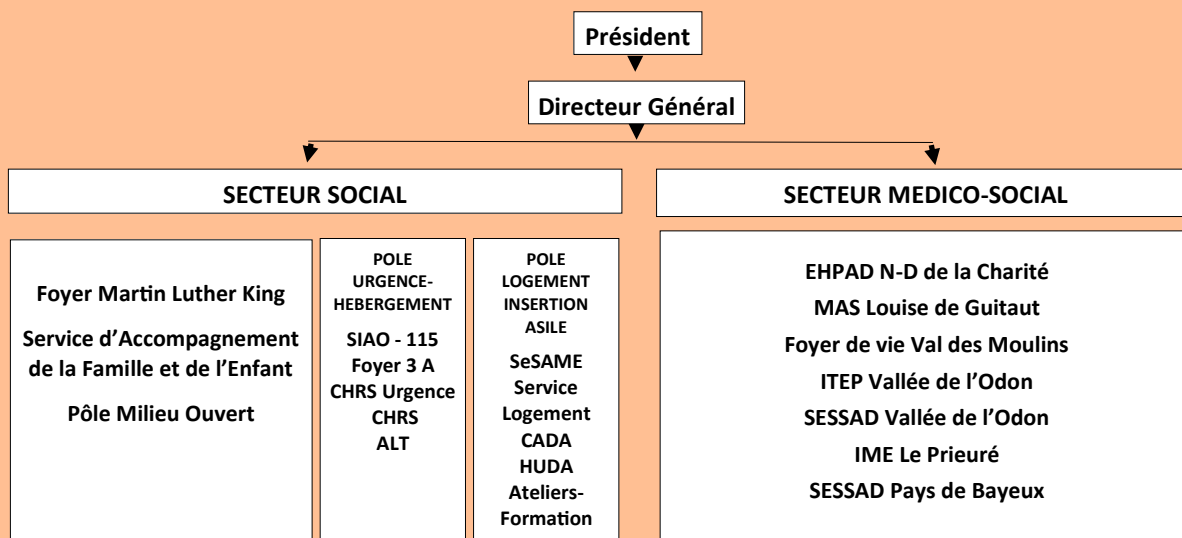
dantes (EHPAD) *N-Dame de la Charité*, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) *Louise de Guitaut*, le Foyer de vie *Val du Moulin*, l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) *Vallée de l'Odon*, l'Institut Médico-Educatif (IME) *Le Prieuré*, les deux Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) de la *Vallée de l'Odon* et du *Pays de Bayeux*. **Il sera mis en place à compter du 1^{er} septembre 2019.**

Quel est le rôle du Directeur de Secteur ?

Sous l'autorité du Directeur Général et dans le cadre des orientations associatives, il détermine et conduit la politique de son secteur. Il en arrête la stratégie au regard des politiques publiques, de l'évolution de l'environnement, de la gestion des emplois et des compétences et de l'analyse des coûts de fonctionnement.

Il est le responsable hiérarchique des directeurs d'établissements et de services de son secteur, il assure une cohérence sectorielle au moyen des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), des conventions pluriannuelles, des projets d'établissements, des évaluations internes et externes.

Le Directeur Général, Bertrand HENRY



AFOREX (Atelier de formation par l'expérimentation du travail), un tremplin vers le monde du travail.

AFOREX souhaite être un lieu de transition vers le monde du travail. Il remplit une mission d'accueil pour des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle et leur permet d'expérimenter leurs acquis dans un milieu très proche de l'entreprise. L'objectif est de proposer à travers un parcours progressif et sécurisé une expérimentation au monde du travail, une évaluation qui aide à déterminer une orientation professionnelle vers le milieu ordinaire ou adapté.



Cette structure a été créée à la fin des années 70 et a été installée durant de nombreuses années à Caen. Elle accueillait alors des jeunes de 16 à 21 ans relevant de la protection de l'enfance ainsi que des adultes hébergés au Foyer de Vie Le Val des Moulins. En 2013, l'atelier déménage à Ifs dans la zone Object'ifs Sud et à partir de 2016 l'accueil des adultes du Foyer de vie devient marginal.

Le 1^{er} Octobre 2017, Aforex est intégré au Foyer Martin Luther King. Le département du Calvados donne l'autorisation de fonctionner jusqu'au 30 novembre 2018 (terme du bail commercial) et lie une poursuite d'activité à la refonte du projet. Durant le début de l'année 2018, l'équipe s'est penchée sur la définition d'un nouveau projet. Celui-ci s'est appuyé sur l'expertise des professionnels de terrain, l'objectif étant alors de transformer,

mais sans abandonner l'esprit de l'atelier.

Le nouveau projet a été validé par le conseil d'administration et par le département. Il fallait alors trouver de nouveaux locaux plus adaptés. C'est chose faite depuis le mois de décembre 2018, Aforex est maintenant situé sur la commune de Mondeville.

Les locaux investis, la nécessité de trouver de nouveaux ateliers de mise au travail devenait le nouvel

objectif de l'année 2019. En effet depuis toujours, Aforex traitait des commandes de conditionnement de papeterie de l'entreprise Hamelin, essentiellement des enveloppes. La baisse des commandes et la mono activité ne permet pas de répondre au souhait d'évaluation des stagiaires. Depuis le mois de mars, 2 nouvelles entreprises font confiance à Aforex et sous-traitent une partie de leur activité aux jeunes. Un atelier de découpe de tissu, un atelier de mise en place de stickers et un atelier de confection d'épissure* complètent l'activité de conditionnement.

Nous espérons pouvoir prochainement accueillir une activité de démontage informatique afin de compléter notre activité et notre attractivité. Cet ensemble d'activités n'a pas pour objectif la formation de jeunes à un travail.

* Epissure : Assemblage de 2 cordages par entrelacement de leurs torons

Les jeunes accueillis à Aforex, encadrés par une équipe éducative, sont sensibilisés au travail, à sa finalité sociale et économique. Ils découvrent, souvent, leurs potentiels et affinent les apprentissages sociaux en lien avec une activité de production. Ils ont un statut de stagiaires et perçoivent une gratification en lien avec leur production.

Aujourd'hui, Aforex peut accueillir jusqu'à 12 jeunes relevant de la protection de l'enfance ou relevant d'établissements et de services du secteur médico-social sous convention cadre avec le FMLK. Les jeunes ont le statut de stagiaires, ces stages peuvent avoir une durée de 15 jours, renouvelables une fois, puis éventuellement un stage de plusieurs mois, jusqu'à 6 mois renouvelables en fonction du projet des jeunes.



La localisation du site et les locaux eux-mêmes permettent aux jeunes de développer leur autonomie. Un accès en bus aisé (ligne 16/15 et 2), l'installation d'une salle de pause et la proximité avec un supermarché doivent faciliter les apprentissages liés à cet objectif.

Aurélien MARNIER, *Chef de service.*

Mouvements du Personnel du 01.01.18 au 31.12.18

Nous souhaitons la bienvenue aux personnes entrées dans l'Association.

> Direction générale

Angélique SEVESTRE, Comptable
Marie DUPRÉ, Responsable informatique

> ITEP Vallée de l'Odon

Bertrand PINEAU, Psychologue
Guillemette HAFNER,
Educatrice spécialisée

> Foyer Martin Luther King

Corentin MARIE, Educateur spécialisé
Pauline BERNARD, Psychologue
Théo BORDAIS, Educateur spécialisé
Yann MOSTEL, Chef de service éducatif
Christophe HALAIS, Educateur spécialisé
Johann BODET, Educateur spécialisé

> SAFE

Samuel BOURGET,
Chef de service éducatif
Philippe DURRIEU DE MADRON,
Educatrice scolaire
Sandra LAISSOUB,
Agent de service intérieur
Fannie PLANTARD, Monitrice éducatrice
Maeva MARIE, Assistante familiale

Christine DURANT, Assistante familiale
Nathalie LEVESQUE, Assistante familiale

> Pôle Milieu Ouvert

Aysegul YILDIZ, Technicienne qualifiée

> MAS L. de Guिताut

Amandine CASTEL, Aide-soignante
Julie GOSSELIN, Infirmière
Stéphanie QUEGUINER, Aide-soignante
Arnaud LECOQ, Directeur d'établissement

> Foyer de Vie Val des Moulins

Séverine LELOUP, Chef de service éducatif

> IME Le Prieuré

Céline FIERVILLE,
Monitrice adjointe animation
Anita KELEMEN, Conductrice
Léa MIRECOURT,
Accompagnante éducatif et social
Anne-Lise JAVALET, Educatrice spécialisée
Chloé JOUAN, Psychologue
Patricia GAUD, Secrétaire
Maryse LEWANDOWSKI, Infirmière
Hervé LE GAL,
Accompagnant éducatif et social

> EHPAD ND Charité

Marie-Claude LEGALLOIS,
Agent hôtelier spécialisé

Marie-Claire COLLEVILLE, Agent hôtelier spécialisé

Séverine CLAVEL, Psychologue

Cindy MARIE, Agent hôtelier spécialisé

> Secteur Insertion

Clara MOULIN, Répondante 115
Sandrine HUE, Comptable
Véronique JOURNAUD,
Encadrant technique
Anne-Lyne BIBENS,
Chargée d'études et d'Observation
Alexandra MARIE, Aide médico-psychologique
Nadia BARRE, Chef de service éducatif
Augustin ASKARIAN, Répondant 115
Julie BRACKX,
Chargée d'études et d'Observation
Guillaume LEVASSEUR, Agent technique
Sébastien BEAUMESNIL,
Encadrant technique
Lisa CHEVALIER,
Conseillère en insertion professionnelle

Présentation du Pôle Logement



Entrée du Pôle Logement au 65 rue des Boutiques à CAEN

CREATION et EVOLUTION DES SERVICES

Historiquement, le Service logement, crée en 1997, constituait une réponse en lien avec le **Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)**¹, dispositif institué par la **loi du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement**, dite **loi Besson**, et était financé par le Fonds de Solidarité Logement du Conseil Départemental.

Le service SeSAME*, quant à lui, est le fruit d'une expérimentation soutenue par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Calvados (DDCS) en lien avec le « Logement d'Abord », principe structurant de la « **Refondation de la Politique d'Hébergement et d'Accès au Logement** » engagée par le Ministre du Logement B. APPARU fin 2009. Le logement est considéré comme le point d'ancrage permettant l'accès à un mieux-être, une stabilisation, un retour vers la norme au moins sur un point : avoir un chez soi. Ce service est financé par l'Etat (DDCS).

En 2017 le Secteur Insertion a structuré ses différentes activités par Pôles : l'objectif était de créer et de retrouver du sens dans les missions originelles des différents services.

Ainsi trois services ont été regroupés pour former le Pôle logement : le Service Logement, le SeSAME et le SAIBEPI (qui a cessé son activité fin 2018, faute de financement). Ces trois services ont pour finalité l'insertion par le logement en proposant une palette d'outils et missions à différents publics.

Le Service Logement et le SeSAME assurant de l'intermédiation locative adaptée, ils font tous deux partie intégrante du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) du Calvados, dispositif géré par l'AAJB, qui assure les orientations des personnes (de la rue au logement) en fonction de leurs besoins repérés.

La formation d'un pôle permet désormais le partage de temps de travail et d'outils communs aux deux services, l'échange de savoirs, et le bénéfice de formations et d'informations pour les salariés des 2 services.

En effet, ces deux services ont un socle commun :

- ♦ Tous deux diligentent une intervention sociale axée sur le logement (appropriation, entretien du logement, apprentissage ou réapprentissage des droits et obligations du locataire, intégration dans son environnement) ;
- ♦ Cette intervention sociale se base sur une gestion locative adaptée. Ainsi les professionnels de ces deux services intègrent le logement comme une composante importante de leur accompagnement et assurent la gestion des logements (états des lieux, facturation et encaissements des loyers, ...) ;
- ♦ Les professionnels de ces deux services sont aguerris à l'aspect technique, financier, et pratique des logements (chauffage,

* Service Social d'Accompagnement vers un Mieux Etre

¹ Le **PDALHPD** est un document rédigé par les services de l'Etat français afin de mettre en œuvre le droit au logement. Son objectif est de développer et de mobiliser l'offre de logements répondant aux besoins des personnes et des familles en situation précaire, notamment celles cumulant les difficultés économiques et sociales, et de mettre en œuvre pour cette population des mesures de solvabilité.

production d'eau chaude, mobilier, électroménager,...). La gestion des budgets familiaux, les dépenses énergétiques et la connaissance des dispositifs de consommation sont des technicités professionnelles requises. Ils savent par ailleurs instaurer une relation d'aide fondée sur l'écoute, l'empathie et le respect ;

- ♦ Les bailleurs sociaux du département sont les partenaires des deux services puisque pourvoyeurs de logements pour répondre aux besoins des personnes accompagnées.

La création de ce Pôle Logement a permis d'instituer et/ou de développer des synergies communes (réunions internes au Pôle, organisation de formations ou d'informations partagées,...) et d'appréhender l'évolution du contexte environnemental conjointement.

PUBLICS ACCOMPAGNES

Les publics accompagnés par ces deux services sont différents : SeSAME s'adresse aux grands exclus et aux marginaux, essentiellement des personnes seules, refusant les hébergements, étapes souvent requises avant d'accéder ou de retourner dans un logement autonome.

Le Service Logement, quant à lui, s'adresse à tout ménage (personne seule, familles avec enfants ...) ayant besoin d'un accompagnement social spécifique au logement et constitue une étape intermédiaire avant d'accéder à un relogement autonome. Les bénéficiaires sont souvent sortants de structures d'hébergement d'urgence ou d'insertion.

MODALITES D'INTERVENTION

Elles sont quasi identiques pour les deux services : visites à domicile, rencontres au bureau, accompagnement dans les administrations et autres, mais persiste une différence fondamentale entre les deux services : la durée de l'accompagnement. Là où les sous-locations du Service Logement sont conçues pour une durée de 12 mois renouvelable une fois, celles de SeSAME n'ont pas de durée définie dans le temps et s'adaptent aux besoins de la personne.

Les modalités d'admission divergent également. Depuis 2012, le Service Logement est un des membres fondateurs d'une commission commune partenariale avec l'Agence Immobilière à Vocation Sociale AISCAL, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes, permettant, sur un même outil, l'étude conjointe des demandes de logement et le partage d'une liste d'attente. Depuis, l'Agence Immobilière Sociale SOLIHA a rejoint cette commission commune. Ce partenariat local et spécifique au logement d'insertion est un partenariat fort pour le Service Logement. SeSAME a quant à lui une commission d'admission interne ; il a trouvé dans la Fondation Abbé Pierre un réseau national lui permettant de construire et de réfléchir sur la thématique du Logement d'abord.

A l'heure du Logement d'abord, le Pôle Logement trouve toute sa place dans une politique où est plébiscité l'accès direct au logement avec un accompagnement social adapté aux besoins des personnes.

Valérie VAUGEOIS, Chef de service

Petit lexique

La sous-location constitue une étape dans le parcours logement des personnes devant leur permettre l'accès à un logement autonome au terme de l'accompagnement social mis en œuvre par le service.

• SOUS-LOCATION :

l'AAJB est locataire du logement, qu'elle sous-loue avec l'accord du propriétaire. Au terme de l'accompagnement de l'occupant, celui-ci accède à son propre logement comme locataire principal.

• SOUS-LOCATION EN VUE D'UN BAIL GLISSANT :

même principe que la sous-location mais le projet est que l'occupant reste dans le logement en signant le bail de location directement avec le bailleur une fois l'accompagnement terminé. Le projet est déterminé avant l'entrée dans le logement entre l'occupant, le bailleur et le service.

Service Logement : un service de plus de 20 ans !

La création d'un service

En 1996, face à la difficulté pour les familles hébergées par le CHRS Le Fil d'Ariane et le Foyer 3A de sortir de ces structures, difficulté partagée par les autres associations d'insertion du Calvados, l'AAJB décide de tenter de mobiliser le parc privé afin d'améliorer la fluidité dans les structures d'hébergement en facilitant l'accès au logement.

Des contacts sont pris avec les acteurs du logement privé : agences immobilières, Chambre des notaires, Union des propriétaires. Le recours à la sous-location apparaît clairement comme une proposition susceptible de faciliter la captation de logements. Des conventions sont signées avec la Chambre des notaires et des agences immobilières. Le projet prévoyait une mobilisation de 36 logements dans le parc privé au bénéfice des personnes sortantes des structures d'hébergement du département. Un comité de pilotage chargé d'étudier les rapports d'activité, de garantir le respect des objectifs, et en fonction de l'évolution des besoins, de proposer les réorientations appropriées a été constitué ainsi qu'un comité technique, chargé d'étudier et de valider les demandes de logement en vue d'une attribution, constitué de représentants des institutions de l'époque, FSL, DDE, DDASS, Conseil Général et des associations gestionnaires.

Fort de cette orientation spécialisée logement, la mission d'Accompagnement Social au Logement des familles hébergées au CHRS est également confiée aux professionnels du Service logement. A la sortie de l'hébergement, quel que soit l'établissement du Secteur Insertion, le Service Logement poursuit l'insertion par le logement en assurant des mesures d'accompagnement social lié au logement financées par le FSL du Conseil Départemental.

L'évolution du Service Logement

Depuis sa création, le Service Logement a assuré différentes missions. En 2008, 8 logements dits ALT (en lien



L'équipe du service Logement : Edina KOLLAR, Orenca DJABALI, Emilie ANNE, intervenantes sociales, Catherine de Lussy, secrétaire, Valérie VAUGEIS, chef de service

avec leur financement) viennent compléter l'offre de logements du service mais sous le mode de l'hébergement. Ce dispositif permet la prise en charge de familles hébergées, dans des logements, et d'assurer conjointement une mesure d'accompagnement social. Cet accompagnement vise à permettre à ces familles d'acquiescer des réflexes d'insertion par le logement, en s'appuyant sur un dispositif d'hébergement en diffus (au sein des quartiers et non en structure collective).

En 2009, la convention liant le Service Logement au F.S.L dans le cadre de la sous-location a été revue, diminuant le nombre de logements en sous-location (passant de 36 à 32 logements) et introduisant la notion de bail glissant sur une partie de la sous-location (2 pour 32 logements conventionnés).

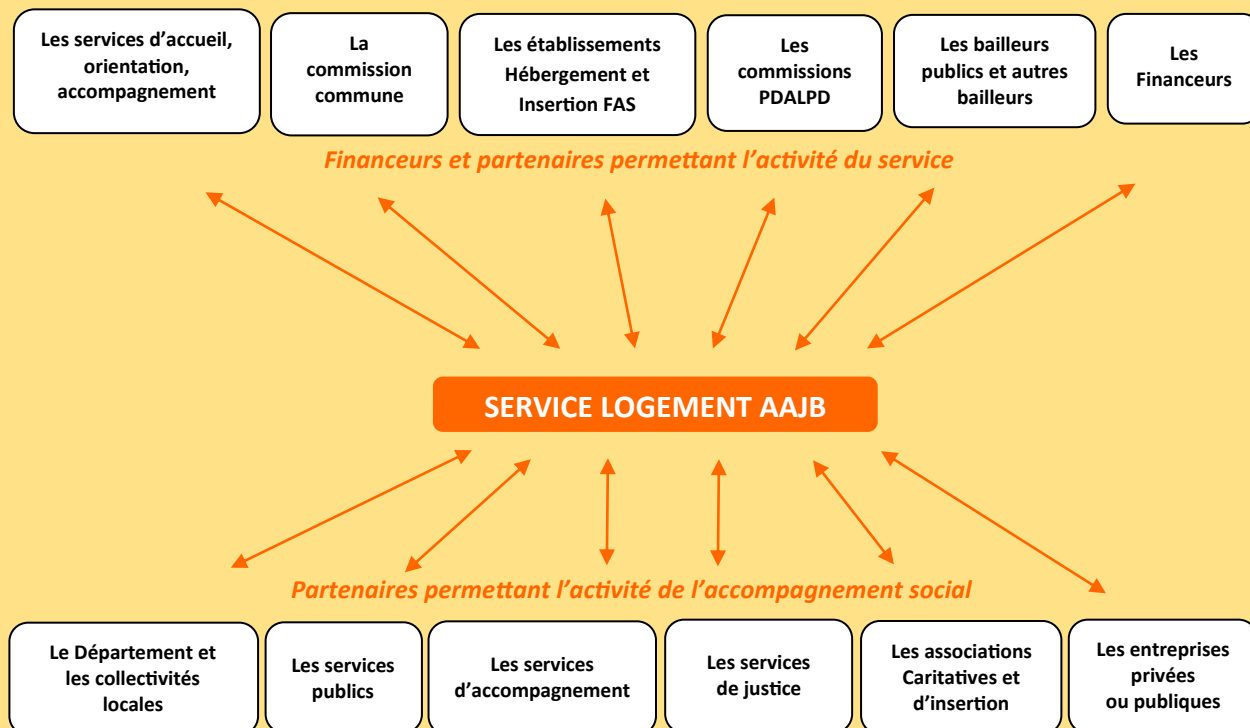
En parallèle, suite à l'appel d'offre de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, dans le cadre du plan de relance relatif à l'hébergement (mars 2009), le Service Logement a conduit une mission expérimentale d'Accompagnement Social Lié au Logement pour un public en procédure d'expulsion locative sur l'arrondissement de Lisieux. Cette expérimentation s'est conduite sur 14 mois, et a cessé, faute de financement, mais elle a permis de mettre en évidence l'intérêt de ce type d'intervention préventive (reprise du paiement du loyer, réinstallation d'un lien avec les services sociaux...).

Au cours de ces années, l'augmentation croissante des loyers du secteur privé a rendu inaccessible ces logements pour les publics aux ressources modestes. Le Service Logement a dû modifier son offre de logements et s'est adressé à ses partenaires du logement HLM. Ainsi, au fur et à mesure, le Service Logement a transformé son parc locatif issu du privé en parc locatif public. La notion de bail glissant s'est depuis développée à l'intégralité du parc du Service Logement. Elle permet d'emblée de travailler sur l'appropriation du logement et de l'environnement avec les ménages censés occuper le logement qui leur est dédié.

Ce choix a donc répondu à l'aspect économique du logement, laissant de côté un aspect de mixité sociale que permettait le logement privé.

Dans le cadre du plan « Migrants » de juin 2015 s'est créée une plate-forme nationale pour le logement mettant en relation les besoins de logement pour l'accueil des réfugiés (bénéficiaires d'une protection internationale, réfugiés statutaires ou bénéficiaires de la protection subsidiaire) et les offres de logements vacants dans le parc privé ou public, en zones tendues, où la pression sur le logement social est faible. Cette plate-forme est pilotée par la DIHAL. Au niveau local, le Service Logement a été conventionné pour 10 places par la DDSCS en 2017. Cela s'est traduit par le relogement de 4 ménages en sous-

Les partenaires et interlocuteurs du Service Logement



location en vue d'un bail glissant avec nos partenaires du logement social et les outils habituels d'intervention mais avec un fléchage spécifique et un besoin d'accompagnement plus important, du fait des caractéristiques du public.

Fort de son expérience avec le public étranger, en 2017, le Fonds de Solidarité Logement a décidé de conventionner le Service Logement pour assurer les mesures spécifiques des sortants de structures de demandeurs d'asile, une fois leur statut obtenu et leur attribution de logement faite par un bailleur social. Ainsi le Service Logement intervient les 6 premiers mois d'installation pour faciliter la mise en place des droits.

Sous-location, sous-location en vue d'un bail glissant, Accompagnement Social de Prévention des Expulsions, Accompagnement Social Lié au Logement pour les sortants des structures AAJB, pour les sortants des structures dédiées aux demandeurs d'asile, relogement DIHAL pour les personnes

Bénéficiaires d'une Protection Internationale ... le Service Logement sait décliner toutes les formes d'accompagnement social dans le domaine du logement accompagné et évolue en fonction des publics, des besoins et des politiques sociales.

Du Comité technique au CALIC

En 2012, la mutualisation de l'instance d'étude des demandes de logement avec le CLLAJ et l'AISCAL fait disparaître le Comité Technique qui jusqu'alors assurait cette fonction d'admission pour le Service Logement. Dès 2013, les 4 associations AAJB-AISCAL-CLLAJ-SOLIHA ont initié une réflexion pour une meilleure collaboration pour leurs services. Dans ce cadre, elles ont bénéficié d'un accompagnement DLA, Diagnostic Local d'Accompagnement, délivré par la Ligue de l'Enseignement.

La première conséquence a été l'élargissement de la commission commune à SOLIHA.

La seconde a été la mise en place d'un collectif dont l'objectif est d'évoquer les difficultés techniques et opérationnelles, mais aussi de communiquer sur les missions du logement d'insertion auprès de l'ensemble des partenaires. Ce Collectif des Acteurs du Logement d'Insertion du Calvados (CALIC) se réunit autour d'échanges tels que la RGPD, la sollicitation d'un dispositif tel que l'Eco Appart pour former les professionnels sur les économies domestiques pour étoffer leur accompagnement, l'intégration du SIAO dans les procédures d'admission et le traitement des demandes de logement, ... Il est ouvert à tous les partenaires œuvrant dans le logement d'insertion.

Le Service Logement siège dans de nombreuses commissions spécifiques au logement : SYPLO situations bloquées, CCAPEX, SIAO commission d'orientation d'insertion.

Valérie VAUGEOIS,
Chef de service

Interview croisée

Emilie ANNE, Assistante sociale

Orencia DJABALI et Edina KOLLAR, Conseillères en économie sociale et familiale (CESF)

Quel est votre parcours ?



Emilie Anne :

En 2008, je suis entrée en formation d'assistante sociale. J'ai effectué 3 stages : en polyvalence de secteur, en foyer d'hébergement urgence et à l'Education Nationale au service social en faveur des élèves.

Suite à l'obtention de mon Diplôme d'Etat, j'ai travaillé en tant qu'assistante sociale au sein du service social des hospitalisés au CHU de Caen. En 2013, j'ai souhaité revenir vers le champ de l'insertion en intégrant le Service Logement.



Orencia DJABALI :

J'ai obtenu un BTS en Economie Sociale Familiale. En 2002, j'ai été embauchée par l'AAJB en tant que répondante 115. En 2006, j'ai intégré le Service Logement. Grâce à l'Association, j'ai obtenu le financement de la formation DECESF que j'ai obtenue en 2008. De 2009 à 2013, j'ai alterné des périodes au 115 et au Service Logement, jusqu'à ce que j'obtienne un poste définitif au Service Logement en 2013.



Edina KOLLAR :

Mon parcours au sein de l'AAJB a débuté en 2006 en tant que secrétaire au CHRS le Fil d'Ariane. Par la suite j'ai effectué un bilan de compétence et me suis orientée vers un BTS en Economie Sociale et Familiale. A l'obtention de mon diplôme, j'ai commencé des remplacements réguliers au sein du CHRS sur différents postes. En 2015, j'ai été embauchée au service 115 en CDI. Mes diverses expériences m'ont permis de valider mon diplôme CESF en 2017. En mars 2018, j'ai intégré l'équipe du Service Logement.

En quoi votre formation initiale vous permet d'appréhender les situations que vous accompagnez ?

EA : L'Assistant de Service Social est le premier interlocuteur des personnes en difficulté, que ces difficultés soient sociales, familiales, financières, scolaires ou médicales. À ce titre, il évalue les situations et oriente

les intéressés dans les dispositifs sociaux en visant en priorité leur autonomie et leur insertion sociale.

Sa connaissance des rouages de l'administration et des différents dispositifs lui permet d'intervenir dans de multiples champs : protection de l'enfance, handicap, insertion sociale et professionnelle...

Au cours de la formation, nous sommes formés à analyser les situations de façon globale. Nous acquérons des compétences pour mener des interventions sociales d'aide à la personne et des interventions sociales d'intérêt collectif. L'insertion par le logement permet cette double approche. En effet, nous accompagnons les ménages dans leur projet individuel d'accès au logement autonome que ce soit par le biais de la sous-location/bail glissant ou par celui de l'Accompagnement Social Lié Logement. De même, une approche plus collective est totalement adaptée dans l'appréhension des situations (ex : ateliers sur les économies d'énergie).

OD et EK : Les CESF sont reconnus à la fois comme des experts et des régulateurs de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé.

Toujours sur le terrain, le CESF travaille sur un double registre, préventif et curatif, individuel ou collectif. Son action vise à transmettre des compétences qui vont permettre aux bénéficiaires d'accéder à plus d'autonomie dans leur vie quotidienne.

Les compétences techniques acquises lors de notre formation nous permettent d'accompagner les usagers dans la notion « d'habiter » un logement, d'évaluer les situations et de mettre en place des plans d'aide et un accompagnement social individualisé.

En quoi vos formations initiales impactent votre complémentarité professionnelle ?

OD - EA - EK : Nous pensons que le fait de venir de formations initiales différentes est une richesse.

En tant qu'assistante sociale et conseillère en économie sociale et familiale, nous avons une analyse globale des situations. La porte d'entrée ou l'approche est peut-être sensiblement différente, mais l'objectif reste le même, à savoir favoriser l'autonomie et l'insertion des personnes.

Notre complémentarité est liée à notre formation initiale de base en partie, mais également à nos expériences antérieures et nos personnalités.

Nous travaillons toutes les trois dans le même bureau, nous avons une bonne cohésion d'équipe et nous nous appuyons les unes sur les autres.

Quelles sont les qualités professionnelles nécessaires pour être intervenantes sociales au Service Logement ?

OD - EA - EK : Pour intervenir au Service Logement, il nous paraît nécessaire d'avoir :

- ♦ de l'appétence pour les relations humaines,
- ♦ de l'organisation,
- ♦ de bonnes connaissances du réseau partenarial et des différents dispositifs,
- ♦ des capacités à communiquer et à négocier,
- ♦ de la rigueur et une bonne maîtrise des écrits professionnels.

Compte tenu de la diversité culturelle du public accueilli, une ouverture d'esprit est essentielle, ainsi que des capacités d'adaptation, certaines familles ne parlant ni français ni anglais.

Il faut également être à l'aise dans certains modes d'accompagnement notamment la visite à domicile (entrer chez les familles, dans leur intimité...) qui est notre pratique professionnelle principale. Cette intervention à domicile induit une proximité avec les familles, proximité nous obligeant à conserver une distance professionnelle.

Pouvez-vous décrire rapidement votre métier ? Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

EA : J'assure les mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL). J'accompagne essentiellement des familles sortantes de CADA accédant à leur premier logement : accompagnement dans les démarches administratives, apprentissage du statut de locataire, intégration dans le quartier et dans la ville.

Il y a une forte dimension éducative dans ces accompagnements. Définir un projet avec des objectifs répondant aux besoins des personnes et contribuer à sa mise en œuvre dans leur environnement, c'est ce qui fait la richesse de ce service.

Le volet administratif est également important sur ce poste. Il faut une certaine rigueur (réalisation d'écrits professionnels, connaissance du système administratif, etc...). Cela me plaît également.

OD : J'effectue l'accompagnement de familles sous-locataires et j'exerce quelques mesures d'ASLL. Ce qui me plaît dans mon métier est la diversité des missions et des publics (public étranger, droits communs sortants de structures...). Aucune journée n'est identique. Nous devons nous adapter aux multiples difficultés des familles. Ainsi, notre champ d'action est vaste.

Le lien que nous tissons avec les familles accompagnées me plaît également. Nous sommes leur interlocuteur principal. Le côté éducatif est très intéressant.

EK : Le travail éducatif auprès des personnes m'intéresse beaucoup. Cela prend du temps, car tout d'abord il faut créer un lien de confiance avec elles. J'ai besoin de ce temps pour découvrir leur fonctionnement et leur personnalité, afin de leur apporter des conseils adaptés. Cette confiance mutuelle facilite l'écoute et la compréhension de mes interventions dans leur intérêt. L'expérience de mes collègues m'apporte beaucoup dans le travail au quotidien. Je peux m'appuyer sur leurs analyses et leurs conseils. Chacune de nous apporte un regard différent, qui fait notre force. La cohésion de notre équipe nous permet d'avancer ensemble dans l'intérêt des personnes accompagnées.

La double casquette bailleur-travailleur social est-elle une difficulté particulière ?

EA, OD et EK : Cela nécessite un positionnement particulier et des compétences spécifiques (ex : savoir faire un état des lieux, encaisser de l'argent). C'est la spécificité du Service Logement. Il faut être au clair avec.

Cette double casquette permet d'introduire ou ré-introduire un principe de réalité. Réussir son insertion par le logement, c'est être à jour du paiement du loyer et occuper son logement de façon adaptée et paisible : c'est une réalité qui doit faire partie intégrante du projet des familles.

Quand cela n'est pas possible, nous reprenons notre casquette d'intervenante sociale pour travailler un autre projet avec celles-ci. Il faut savoir jongler avec ces deux casquettes.

Quel partenariat, quel environnement professionnel est le vôtre ?

EA, OD et EK : Nous travaillons selon le besoin des familles sur tout ce qui concerne leur insertion sociale et leur intégration dans le quartier.

Dans ce sens, selon les problématiques, nous travaillons en partenariat avec les services sociaux de secteur ou spécialisés, les CCAS, les Centres socio-culturels, les MJC...

Notre partenariat avec les bailleurs est également très important car c'est nous qui créons le lien bailleur/famille avec un objectif principal qui est qu'elle devienne rapidement locataire en titre de son logement.

Interview réalisée par Valérie VAUGEOIS,
Chef de service

Monsieur Michel RISS

Trésorier de l'AAJB



> M. RISS, pourriez-vous vous présenter, retracer votre parcours professionnel et nous préciser les origines de votre engagement à l'AAJB ?

Je suis actuellement à la retraite après une carrière bancaire de 35 ans au cours de laquelle j'ai exercé plusieurs métiers (gestionnaire de patrimoine, de clientèle d'entreprise, fonctions internes dans l'administration de la branche titre, dans le domaine de la logistique, de la sécurité, de l'immobilier et enfin du contrôle interne).

Je suis entré à l'AAJB en 2009 par l'intermédiaire de Monsieur Thierry PROFIT, alors membre du Bureau de l'Association et conseiller juridique de profession. Il souhaitait que je puisse prendre sa suite car il était amené pour des raisons personnelles à quitter l'AAJB.

A mon arrivée dans l'Association, je n'avais aucune connaissance du secteur social et médico-social, bien qu'étant personnellement concerné par la question du handicap, ayant un enfant handicapé. Cependant, j'ai rapidement perçu que les valeurs portées par l'AAJB rejoignaient les miennes, c'est pourquoi j'ai souhaité m'investir davantage afin de découvrir l'étendue des missions associatives en devenant dans un premier temps trésorier-adjoint puis trésorier à partir de 2013.

> Quelles sont vos missions au sein de l'AAJB ? (En tant que trésorier et membre du Bureau) ?

J'ai souhaité être membre de la commission du patrimoine (chargée de l'implantation et de la gestion des structures associatives et plus généralement du patrimoine), de la commission financière (préparant l'adoption par le conseil d'administration des budgets prévisionnels et des comptes administratifs) et de la commission du personnel et de recrutement des cadres, afin de mettre à la disposition de l'Association les compétences que j'avais pu acquérir lors de ma carrière à la banque.

En qualité de trésorier de l'Association, j'ai un rôle d'observation des questions financières, celles-ci étant au préalable traitées par la directrice financière. A sa demande, je suis amené à étudier certains points particuliers, notamment lors des commissions financières.

Plus généralement, ma mission d'administrateur de l'AAJB me permet, au-delà du suivi des comptes, d'avoir un éclairage sur l'ensemble des activités associatives, ce qui est de mon point de vue passionnant et très enrichissant, notamment du fait de la diversité des missions de l'AAJB.

Les réunions du Bureau (au moins une fois par mois) me permettent à ce titre de pren-

dre part à la définition de la politique associative et d'en définir les grandes orientations, tout en participant à l'élaboration de réponses aux problématiques qui nous sont présentées.

Enfin, je suis également membre du CVS (conseil de la vie sociale) de l'IME et de celui de l'EHPAD, ce qui constitue pour moi une opportunité d'avoir des contacts directs avec les personnes accompagnées par ces établissements. Cela donne une dimension plus concrète à mon engagement en tant qu'administrateur et en constitue un volet complémentaire, puisque nous y traitons de questions souvent très pratiques et cela permet également de porter la dimension associative au sein de cette instance intra-institutionnelle.

> Quelle conception avez-vous de l'articulation entre les instances politiques et techniques d'une Association telle que l'AAJB ?

Je constate depuis maintenant une dizaine d'années la richesse d'une structure telle que l'AAJB, tant en terme d'activités déployées, que de personnes accompagnées et de professionnels engagés.

Les rôles sont clairement répartis entre les professionnels, qui sont des techniciens reconnus dans leurs spécialités et assurent la gestion des établissements, et les administrateurs, qui eux, sont des décideurs politiques, et à ce titre, ont pour mission de définir les grandes orientations associatives, en concertation avec les professionnels, et dans le cadre d'un éclairage mutuel, afin d'éviter que les décisions qui engagent l'Association ne soient déconnectées de la réalité de terrain. Selon moi, la complémentarité des instances politiques et techniques passe par le dialogue, qui est incontournable s'il l'on souhaite que les décisions soient comprises, et soient les plus pertinentes possibles.

> Quelle vision avez-vous de la place et du rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques sociales ?

On dit couramment que si le monde associatif n'existait pas dans le domaine social, il y a bien des choses qui ne fonctionneraient pas. Les associations agissent, grâce à des fonds publics, comme des mandataires de la puissance publique.

Il peut être difficile de parvenir à concilier un projet associatif, représentant une certaine conception de la société et de l'aide que nous sommes en mesure d'apporter aux personnes que nous accompagnons, avec les volontés et les contraintes politiques et financières de la puissance publique.

C'est dans ces circonstances que la politique associative a toute son importance afin de garantir ses valeurs, ses principes d'intervention, et son militantisme.

> Plus particulièrement quel regard portez-vous sur l'AAJB aujourd'hui ? Quels sont selon vous les enjeux de demain pour l'AAJB ?

L'AAJB accompagne des personnes en difficulté depuis presque 60 ans. Elle a su s'adapter, être vigilante et proposer des réponses innovantes à de nouveaux publics, année après année, ce qui constitue une véritable force et la preuve de son inventivité, de sa créativité et de sa capacité d'adaptation.

L'AAJB a toute sa place dans l'avenir du secteur social et médico-social, elle doit maintenir sa capacité à être force de propositions, tout en priorisant ses projets, afin que ceux-ci puissent aboutir et s'adapter aux besoins émergents.

Interview réalisée par
Anne-Catherine CORDIER,
Conseillère technique

Itep Vallée de l'Odon

L'AIRe Normand

Le 25 février 2019, les directions des ITEP de Normandie ont initié pour la première fois une journée de formation à destination de tous les professionnels des ITEP sur le thème : **Faire institution autrement**.

L'expérimentation dispositif ITEP initiée en 2010 a été un véritable laboratoire d'observation de la capacité des acteurs à mettre en place des parcours de vie et de soins personnalisés et coordonnés. Les conclusions du rapport final de cette expérimentation, remis en décembre 2017, sont reprises par les politiques publiques et le « dispositif ITEP » fait maintenant référence comme socle d'un modèle susceptible d'être étendu à l'ensemble du médico-social.

Les transformations, liées au dispositif, conduisent à des réformes organisationnelles en profondeur et à des changements de postures professionnelles. Elles nous invitent à passer du cloisonnement à la coopération, de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité.

Il s'agit donc bien pour les ITEP aujourd'hui, c'est-à-dire pour les enfants, parents, professionnels, directions, gestionnaires, de continuer à faire lien, de repenser l'institution en tant qu'organisation ouverte, de trouver les voies les plus pertinentes pour apporter des réponses à des enfants et des adolescents dont les manifestations se situent au carrefour des champs du sanitaire, du social, de l'éducatif, autrement dit de **faire institution autrement**.

Cette journée de formation a regroupé 15 ITEP Normands, et 180 professionnels y ont participé. La matinée a débuté avec l'intervention de Jean-Pierre PIERRON, philosophe à Lyon, suivi d'une table ronde en présence de Mme LEFRECHE directrice de l'offre médico-sociale (ARS), l'inspecteur Education Nationale ASH Rouen, Madame GERARDIN professeur en pédopsychiatrie du CHU de Rouen. L'après-midi était consacré aux ateliers réalisés par les professionnels des différents ITEP.



Cinq thèmes ont été proposés :

- le Projet Personnalisé d'Accompagnement et la coordination des parcours,
- les nouvelles médiations,
- le processus d'élaboration du conflit,
- l'inclusion scolaire,
- l'accompagnement de la sortie du dispositif pour les jeunes majeurs.

La journée s'est clôturée avec un mini-débat sur le thème de *l'enfant comme sujet de droit, que dit le droit aujourd'hui ?*, animé par Jean Pierre PIERRON, philosophe et Elodie FRAGO, juriste.

L'ITEP Vallée de l'Odon a largement contribué à tous les niveaux à la réussite de cette journée. 44 professionnels étaient présents. Notamment l'équipe du DAVA (Dispositif d'Accompagnement à la Vie Active) qui a présenté son projet et fait part de son expérience en constant ajustement au regard des publics accueillis.

Le SESSAD Vallée de l'Odon, quant à lui, a présenté un atelier relatif à l'expérimentation en cours depuis deux ans autour de la médiation des conflits par les pairs. Atelier également très apprécié.

Je remercie ces équipes pour leur implication dans cette journée qui a été une réussite dans le lien créé entre ITEP sur le territoire normand et dans le partage des expériences.

Cette journée a demandé une grande mobilisation des directions d'établissements et sa réussite nous encourage à poursuivre ces réflexions inter-établissement annuellement.

Sandrine DÔ,
directrice ITEP & SESSAD Vallée de l'Odon

SESSAD Vallée de l'Odon

Création de jeux de société, « du jeu au nous »

Lors des vacances scolaires, le SESSAD Vallée de l'Odon propose un atelier création de jeux de société. J'ai animé cet atelier qui est l'occasion pour 3 ou 4 jeunes de créer un jeu de A à Z. De la recherche d'une idée à la fabrication d'un prototype en passant par l'élaboration de la règle, les participants expérimentent les différentes étapes de création.

A travers ce processus, ils sont amenés à imaginer, proposer, argumenter, débattre, faire des compromis et parfois accepter que leur idée ne soit pas retenue. Il s'agit pour eux de s'appuyer sur les idées et compétences de chacun afin d'élaborer un projet commun. Les jeunes ont eu l'occasion de présenter leur création à leur famille et lors d'un festival du jeu. C'est pour eux une véritable source de satisfaction. Afin d'aller au bout de la démarche, l'un des jeux va prochainement être envoyé à des éditeurs pour avis.



Antoine GALLEE, Educateur spécialisé



Photo pêle mêle des jeux créés

Pôle Milieu Ouvert



Les trente ans du service de médiation familiale

Le temps de la maturité 1988-2018



« **Trente ans déjà !** » s'exclame Marie THÉAULT, trente ans qu'un jour d'automne 1988 elle créait à l'AAJB avec Benoît DÉMOULIÈRE le premier service de médiation familiale en France. Une pratique découverte en 1984 au tribunal de grande instance de Montréal, alors que, jeune thérapeute familiale, elle travaillait au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de l'AAJB, *Le fil d'Ariane*. Les ruptures familiales y étaient déjà vives et elle entendait les enfants demander après la séparation de leurs parents : « *où est mon père ?* » Bien que rodée à la thérapie familiale, elle se sentait manquer d'outils. Elle repart donc au Québec en octobre 1987 avec un groupe de professionnels français se former à ce principe de médiation, dialogue civil non jugeant et non thérapeutique entre parents pour organiser sereinement la vie de leurs enfants après une séparation.

Devant les professionnels du Pôle milieu ouvert, ce 18 décembre 2018 à la salle des fêtes de Louvigny, devant des administrateurs et des directeurs de l'AAJB, Marie THÉAULT explique

comment, à son retour en France, elle a proposé à Roger LECONTE alors directeur général de l'AAJB la création d'un service de médiation familiale. Un véritable défi. Les médiateurs sont, en France, taxés de « *divorceurs* » et l'idée peine à s'imposer dans l'association : « *il fallait du courage en 1988, renchérit Roger LECONTE, pour créer un service géré par l'évêque qui s'occuperait de projets de divorces !* »

Le projet verra pourtant le jour un an plus tard. Persuadé que la médiation familiale trouvera sa place dans les valeurs humanistes de l'association, le conseil d'administration de l'AAJB a ouvert la porte à ce nouveau service. Parallèlement, certains magistrats et avocats, d'abord frileux devant cette démarche, entrevoient progressivement une nouvelle façon d'œuvrer à la justice familiale. Ainsi se crée à Paris la même année l'Association pour la promotion de la médiation familiale, l'APMF : avec cette dernière, l'AAJB organisera le 29 novembre 1990 à Caen le premier congrès européen de la médiation familiale auquel assisteront plus de six cents professionnels.

Tous ces souvenirs sont prégnants chez les intervenants en ce jour de trentième anniversaire et l'émotion des premiers jours est palpable. Il faut, en effet, imaginer le besoin auquel répond cette pratique innovante et entrevoir le chemin parcouru par la société française depuis cinquante ans. La loi du 4 juin 1970 a supprimé la notion de chef de famille au profit de l'autorité parentale conjointe et celle du 23 décembre 1985 a confirmé l'égalité des époux au regard de la loi qui les oblige à se parler dans l'intérêt de leurs enfants. Mais un extrême succède souvent à un autre : « *J'étais frappée à cette époque par la toute-puissance des femmes, se souvient Marie THÉAULT, nous étions très loin de l'autorité parentale conjointe.* » Des associations s'organisent alors pour défendre les pères et, à Paris, se crée le Mouvement de la condition paternelle (MCP).

L'élaboration des principes déontologiques de la médiation familiale est mise en chantier et un collège de directeurs de services de médiation familiale voit le jour à Caen sous l'impulsion de Roger LECONTE, l'actuelle Fédération nationale de la médiation et des espaces familiaux (FENAMEF).



Marie THÉAULT, fondatrice du service de médiation familiale AAJB
et Marc CAMPEGGI, directeur du secteur social



En cette journée d'anniversaire, et pour parler de cette vertigineuse transformation de la famille, la direction du Pôle milieu ouvert a fait appel à une professionnelle du théâtre pour une « conférence gesticulée ».

Isabelle PENIN, comédienne et médiatrice familiale à Lorient, met ainsi la famille en scène avec un grand humour et pendant plus d'une heure, dans ses bouleversements et ses victoires : elle

aborde le rôle de chacun, le dialogue entre parents, le lien avec les adolescents, les grands-parents, la place des enfants. Cette conférence fut suivie par la présentation de projets collaboratifs entre les services de médiation familiale, le Conseil départemental d'accès au droit et la Caisse nationale des allocations familiales tel que « *Etre parents après la séparation* » et par la projection du film d'animation réalisé

par l'AAJB sur la médiation familiale dans un contexte de périnatalité.

La France compte aujourd'hui quelque deux cents services de médiation familiale et un millier de praticiens. En conjonction avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) et le Ministère de la Justice, une tentative pour rendre la médiation familiale obligatoire est en expérimentation depuis la loi du 18 novembre 2016 pour toujours plus pacifier les relations familiales. Nous pouvons aujourd'hui faire l'hypothèse qu'au regard des résultats encourageants de cette expérimentation, ce modèle sera étendu à tout le territoire français. Nous devons être proactifs et anticiper cette généralisation. Cinq médiatrices familiales œuvrent dans notre service. Il nous faudra accueillir de nouvelles collègues en vue d'une extension d'activité.

L'équipe du Pôle parentalité

Secteur Insertion : SeSAME

Des personnes accompagnées par SeSAME à la Fondation Abbé Pierre à Paris



Depuis plusieurs années maintenant, en lien avec la Fondation Abbé Pierre (FAP), l'équipe du SeSAME participe à un groupe de réflexion « *Un Domicile Fixe et Décent Pour Tous* » (UDFDPT) en rejoignant régulièrement d'autres associations de différentes régions à Paris.

En 2018, la FAP a souhaité mettre en place une étude auprès de ces associations œuvrant dans le logement, étude s'inscrivant dans son plan « *Sans domicile : objectif zéro* ». Pour aider les territoires et les acteurs du logement, la Fondation a ainsi souhaité recueillir les avis et les propositions des personnes accompagnées, des partenaires et des acteurs du logement concernant les actions mises en place et les pratiques appliquées sur les différents territoires. Le 18 novembre 2018, Ingrid Fourny (chargée de l'étude) rencontrait 4 hommes sous-locataires de SeSAME et le travailleur pair de l'équipe ; la semaine suivante elle rencontrait Mr MUSET, président, Mr RISS, trésorier, et la direction du Secteur Insertion de l'AAJB.

Dans la continuité de cette étude, deux sous-locataires se sont déplacés avec l'équipe à Paris le 27 mars 2019 pour poursuivre leur contribution. Ce déplacement a aussi permis une visite de certains quartiers de Paris dans une ambiance très détendue.



Secteur Insertion : Service Ateliers-Formation

LES JARDINS DE GAVRUS : Cultivez vos idées, vos jardins, vos légumes...



L'Action de Promotion Sociale du Secteur Insertion (Service Ateliers Formation) accueille des personnes très éloignées de l'emploi, bénéficiaires du RSA, isolées, en proie à de nombreuses difficultés de santé, d'addictions... Cette action fait le pari de la ré-insertion sociale auprès d'un public vulnérable.

22 personnes ont ainsi été accueillies en 2018, la majorité étant des hommes. Les conditions de vie et de travail antérieures souvent précaires les ont beaucoup "abîmées". Cependant, ces personnes ont des compétences et progressivement se "remettent debout" au travers d'expériences maraîchères valorisantes et d'un encadrement bienveillant et attentif. Un accompagnement social de proximité est en œuvre. L'un des objectifs est le tissage de liens sociaux et la valorisation personnelle.

La finalité est de permettre aux personnes de s'investir sur le jardin en procédant à des semis et des plantations respectueux de l'environnement. Chaque personne accueillie vient de façon bénévole sur le jardin, la production est partagée entre les personnes, des dons à des associations caritatives sont faits en fonction de la quantité récoltée, les résidents du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (situé sur le même site) peuvent également avoir un panier.

A court terme, il est impératif que le jardin puisse continuer à vivre et que les personnes aient de quoi jardiner.

A terme, l'idée est de développer le jardin et de se lancer dans une production plus importante, en maraîchage bio permettant la vente directe de proximité des produits. Nous ambitionnons aussi de lancer des ateliers cuisine afin de permettre aux personnes accueillies de transformer les produits en repas équilibrés.

La fierté et l'estime de soi que procure l'hortithérapie sont des outils importants pour améliorer la santé mentale de notre public.

Le jardinage stimule à la fois le physique, le mental... bref prendre soin des plantes et de son jardin, c'est aussi s'occuper de soi.

De plus le jardinage a un pouvoir bénéfique sur la santé mentale tout simplement parce qu'il génère du bien-être lié à l'activité en extérieur. Le jardinage est une création personnelle gratifiante. Le fait d'agir sur son environnement proche pour l'embellir et de voir le résultat de jours en jours et de saisons en saisons exerce une satisfaction et stimule la créativité.

Cette activité qui demande des efforts modérés, mais répétés et surtout exercés de façon régulière est le meilleur moyen d'obtenir un effet positif sur la santé et le mieux-être.

De plus, en cultivant des fruits et des légumes dans le jardin, les jardiniers améliorent leur régime alimentaire...et surtout savent d'où proviennent les produits et comment ils sont cultivés (de manière biologique naturellement) !



Véronique JOURNAUD
Encadrante technique Maraîchère

Secteur Insertion : CHRS le Fil d'Ariane



En 2015, l'Action de Soutien à la Parentalité du Secteur Insertion s'est lancée le défi d'organiser un cycle de conférence par an autour des thèmes de la parentalité. Ce projet a été possible grâce au financement du REAAP (Réseau d'écoute appui et accompagnement des parents).

Ces conférences ont pour objectifs d'apporter de l'information et de l'échange dans les milieux ruraux par

des professionnels reconnus dans leur domaine. Les conférences ont lieu sur la communauté de commune Vallée de l'Orne et de l'Odon. Depuis 2018 les conférences sont accueillies par la médiathèque de la ville de Fontaine-Etoupefour, un partenariat co-construit entre le CHRS, la ville et la médiathèque nous permettant d'être accueillis dans des locaux et des conditions très agréables.

Cette année 2019 a débuté le 27 Mars avec une conférence sur **Les nouvelles parentalités** » animée par Caroline Morel. L'occasion de retracer l'évolution sociétale concernant la famille.

L'échange qui a suivi la conférence a permis d'aborder les multiples formes de parentalité existantes aujourd'hui (monoparentalité, parentalité à distance, homoparentalité, famille recomposée...)

Nous avons accueilli presque 40 personnes pour cette conférence avec un public dans l'échange et la bienveillance des témoignages de chacun.

La prochaine conférence aura lieu le 18 Juin avec une thématique autour de l'éducation et de la bientraitance.

Alexandra EUDES,
Psychologue

Secteur Insertion : SIAO 14

La loi ALUR consacre les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation, en rappelant leurs différentes missions et notamment celle de mettre en place une observation sociale départementale. A ce titre, le SIAO 14 édite depuis le début de l'année 2019 un bulletin d'information à destination de l'ensemble de ses partenaires, qu'ils soient professionnels, bénévoles ou élus.

Le bulletin est désormais publié en ligne sur le site de la veille sociale :

<http://www.veille.sociale-14.org>

BULLETIN D'INFO SIAO 14

SECTEUR INSERTION n°1 - Hiver 2018-2019

Accueil

Que de chemin parcouru depuis le 28 avril 2016, date à laquelle le SIAO est devenu un service de l'AAJB. Le développement et de satisfaction que je vous invite à découvrir ce 4 pages qui est le 1^{er} d'une longue série.

Excellente année à tous remplie de collaboration et de bienveillance aux bénéfices des publics vulnérables.

Magali Lesueur, Directrice du Secteur Insertion

Plan Hiver 2018-2019

L'hiver 2018-2019 s'annonçait doux, pourtant, au 1^{er} novembre, date symbolique de l'entrée dans la période hivernale, de nombreuses personnes sans 115, plateforme téléphonique départementale de l'urgence sociale, accessible 7/7 et 24h/24.

Au 06 décembre, nous comptabilisons depuis le 1^{er} novembre, 5471 demandes d'hébergement, dont 1481 n'ont pu être pourvues (27,1 %), pour la plupart des femmes. Parmi elles, 1481 personnes (soit 27,1 %) ont été accueillies, dont 1481 personnes (soit 27,1 %) ont été accueillies, dont 1481 personnes (soit 27,1 %) ont été accueillies.

Répartition des sollicitations par composition familiale

Composition familiale	Pourcentage
Femme seule	7%
Famille avec enfant(s)	28%
Homme seul	49%
Homme seul avec enfant(s)	2%
Femme seule avec enfant(s)	6%
Couple ou groupe d'adultes sans enfant	8%

Zoom sur ... Le déploiement du Si-SIAO Insertion

Le 13 novembre 2018, le SIAO a annoncé officiellement l'arrêt de l'utilisation du logiciel ProDés et la suppression de l'ensemble des comptes utilisateurs.

L'ouverture Si-SIAO Insertion commence. Aujourd'hui le Si-SIAO Insertion, ce sont 33 structures d'urgence ou d'insertion paramétrées dans le logiciel pour un total de 1676 places.

Pour le paramétrage et l'intégration des effectifs, les 62 gestionnaires hébergement-logement ont saisi 1393 pseudo-demandes. Au travers du département, 312 utilisateurs ont transmis 373 demandes au SIAO.

Au 31/12/2018, 169 demandes instruites par le SIAO depuis le déploiement, on compte 131 demandes orientées vers les structures d'hébergement et de logement, 13 demandes refusées et 25 demandes annulées.

Sommaire :

- Le mot de Magali LESUEUR, Directrice du Secteur Insertion de l'AAJB
- En intro : Plan Hiver 2018-2019
- Zoom sur : le déploiement du Si-SIAO Insertion
- Le plan Hiver décliné par bassin de vie
- Secours et prévention des incendies
- Astuce Si-SIAO : la création de personne
- Kézako : Le DAVL ?
- Calendrier des dates à retenir

EHPAD Notre Dame de la Charité

Thé dansant

Le 21 mai 2019, neuf résidents ont participé activement à un thé dansant, accompagnés de l'animatrice et des personnels de la Commission Animation de l'EHPAD.

Ce thé dansant était organisé à la salle des fêtes de Saint Martin des Entrées, tout près de Saint Vigor le Grand, de 14h00 à 16h30,

Des résidents de 6 autres EHPAD du Bessin étaient présents. Un moment de rencontre pour tous, heureux de se retrouver, mais surtout pressés d'aller sur la piste pour danser.

L'orchestre de Jacky MASSONE avait un registre très varié : twist, tango, valse, etc.. Les résidents ont même dansé sur du Magic System ! Tous sont rentrés un peu fatigués de leurs exploits du jour,



mais avec un sourire qui en disait long sur le bonheur de pouvoir encore danser, danser, danser.... Ils ont même poussé l'orchestre à jouer jusqu'à 17h00.



102 ans

Au mois de mars dernier, une de nos résidentes a fêté ses 102 ans à l'EHPAD, ravie de souffler ses bougies et d'être très applaudie par ses pairs !

Après que tous les participants aient entonné le « Joyeux Anniversaire » dégusté son gâteau préféré, la tarte aux pommes, notre « plus que centenaire » avait bien mérité de faire la sieste, quoi de plus normal à 102 ans !!!

75^{ème} anniversaire

A l'occasion du 75^{ème} anniversaire du débarquement, un de nos résidents âgé de 88 ans et originaire du Bessin (plage d'Omaha Beach) a été sollicité par l'Association « *Eolia Normandie* » pour participer à un documentaire dont l'objectif était de recueillir un maximum de témoignages sous forme d'anecdotes autour du D. DAY et de filmer 8 civils français (hommes, femmes) qui ont vu et vécu le débarquement des soldats américains à Omaha Beach. Presque tous y habitent toujours 75 ans après.

Le film réalisé, « Si Omaha Beach m'était conté », a été projeté sur plusieurs dates et lieux en mai et juin 2019. Mr L. a été invité à la première projection avec ses proches le samedi 25 mai à Trévières.

Ce film permet de se souvenir, de partager ces moments bouleversants si ancrés dans la mémoire collective et de célébrer ensemble la paix et la liberté retrouvées.

Vous pouvez participer à l'élaboration du journal AAJB INFOS !

N'hésitez pas à transmettre vos écrits au correspondant de votre établissement, membre du comité de rédaction :

Aurélien AMIARD, FMLK - Anne-Catherine CORDIER, Direction Générale - Christine DESCHAMPS, EHPAD ND Charité - Anne FREMIN, IME Le Prieuré - Virginie BURGESS, SAFE - Nathalie CHARLES, Secteur Insertion - Sophie LEBATARD, Direction Générale - Annabelle LEDOUIT, Foyer de Vie Le Val des Moulins - Perrine LEBOSSE, Pôle Prévention et Soutien à la Parentalité - Amandine LEFEVRE, ITEP Vallée de l'Odon

Directeur de la rédaction : Bertrand HENRY - Création Graphique : Sophie LEBATARD

Impression : www.lamaisondudocument.com - Tél. 02 31 95 17 17 - Impression : 950 exemplaires